



FORMATION *Le postobligatoire genevois, en particulier le collège, limitera dès la rentrée les possibilités de redoublement et de dérogation. Grosse colère.*

Un collège plus élitiste



A la fin du Cycle, «plus de la moitié des élèves vont au collège mais beaucoup n'obtiennent pas une maturité», déplore la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta. KEYSTONE

RACHAD ARMANIOS

Une formation de haute qualité pour tous, qui «favorise l'égalité des chances et contribue à réduire la fracture sociale». Voilà l'un des objectifs du Conseil d'Etat inscrit dans son programme de législation. Mais la cheffe de l'Instruction publique genevoise, Anne Emery-Torracinta, a souligné un obstacle: au post-obligatoire, les parcours de formation se sont rallongés, les redoublements et réorientations sont trop fréquents. A la fin du Cycle, «plus de la moitié des élèves vont au collège mais beaucoup n'obtiennent pas une maturité», a-t-elle déploré en conférence de presse. La faute, selon elle, à une mauvaise orientation à la fin du Cycle d'orientation. Et ces parcours sinueux augmentent le risque de décrochage scolaire.

Des mesures ont d'ores et déjà été prises. Le 6 juin, les associations professionnelles étaient informées de trois durcissements du règlement de l'enseignement postobligatoire visant à

des réorientations plus rapides et à empêcher «l'errance scolaire» – dans les faits, ils concerneront surtout le collège. Désormais, et sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat mercredi prochain, un élève pourra obtenir une seule dérogation contre deux actuellement. Idem pour le redoublement – excepté en année de maturité, puisque la loi fédérale autorise de la refaire en cas d'échec. Enfin, jusque-là, un élève pouvait décider d'interrompre son année juste avant la fin du premier semestre (31 janvier) sans que celle-ci soit comptabilisée. Le délai est raccourci au 31 septembre.

«Exercer un effet de contrainte»

«Le système relativement ouvert, voire permissif, permettait de doubler un an sur deux et de passer une autre année avec dérogation, explique le chef du postobligatoire Sylvain Rudaz. Chaque année, sur environ 4200 élèves

qui sortent du Cycle, on compte au post-obligatoire 2700 redoublements, c'est énorme! L'institution doit exercer un effet de contrainte sur les élèves pour qu'ils prennent en main la responsabilité de leur parcours. Car, indépendamment de l'aspect financier – ces redoublements correspondent à trois écoles, environ 200 enseignants –, cela génère beaucoup de démotivation. Des élèves font une année au collège, redoublent, sont encore en échec, vont à l'Ecole de commerce, échouent encore... Beaucoup ont 19 ans et n'ont toujours pas passé le cap de la 2^e et plus de 1000 élèves chaque année s'évaporent dans la nature.»

Le but d'Anne Emery-Torracinta est que chaque jeune obtienne une formation avec certification, a-t-elle affirmé devant la presse, répétant l'objectif formulé par son prédécesseur Charles Beer. Celui-ci avait ainsi réintroduit les sections au Cycle dans le but – controversé – de mieux orienter les élèves à la fin de l'école obligatoire. Une réforme

qu'il s'agira d'évaluer, a noté M^{me} Emery-Torracinta. «Si l'institution limite les redoublements et dérogations au post-obligatoire, c'est la preuve que la réforme du Cycle ne donne pas les résultats escomptés et que toujours autant d'élèves vont au collège», réagit Bilal Ramadan, de l'Union du corps enseignant secondaire genevois.

Une réforme de la maturité?

Ces durcissements du règlement préfigurent-ils la réforme de la maturité? Charles Beer avait prévu de réduire les combinaisons d'options au collège. Dès la rentrée 2015, il s'agissait d'introduire cinq profils seulement – langues anciennes, langues vivantes, droit et économie, sciences, et arts. Mais tout est suspendu en attendant que M^{me} Emery-Torracinta reprenne la réflexion, dès cet automne. Dans le programme de législation, on apprend tout de même que les exigences de la maturité gymnasiale devront être renforcées. I

«Certains ont besoin de plus de temps pour trouver leur voie!»

L'Union du corps enseignant secondaire genevois ne décolère pas. Car si les directions d'établissement ont été consultées, les associations professionnelles ont été mises devant le fait accompli, s'énerve Bilal Ramadan, membre du bureau et enseignant à la retraite de l'école de culture générale. Sur le fond, il déplore le chemin pris vers «une école toujours plus élitiste».

Car là où le DIP déplore des «errances», Bilal Ramadan voit de la «maturation»: «Comme le disait Albert Jacquard, chacun doit avancer sur le chemin du savoir à son rythme. Certains ont besoin de plus de temps pour trouver leur voie!»

Syndicaliste au SSP et enseignant au collège, Dario Lopreno loue la possibilité, jusqu'au 31 janvier, d'interrompre une année. «Cela permet de récupérer beaucoup de situations d'élèves en difficulté, qui reprennent leur cursus à la rentrée suivante et obtiennent ensuite leur maturité. J'ai par exemple conseillé à un élève de prendre six mois pour faire un petit job à temps partiel afin de financer des cours de répétition dans les branches où il était en échec. Et puis, il y a des élèves mal dans leur peau. La priorité, c'est qu'ils s'occupent de leur santé mentale.» La mesure nécessite un bon encadrement, relève l'enseignant. Et d'assurer qu'un délai de cinq semaines après la rentrée pour décider si la voie choisie est la bonne est trop court, tant pour l'élève que pour les enseignants.

L'institution veut éviter que cette flexibilité ne soit détournée par des élèves n'ayant simplement pas assez travaillé lors du premier semestre, justifie M. Rudaz. Ainsi, certains «triplaient» une année, voire doubleraient deux années consécutives. Et de rassurer: «Les élèves auront désormais jusqu'au 31 octobre pour décider de poursuivre leur année dans une autre filière (école de commerce, de culture générale...)» Sauf que les ECG et les écoles de commerce sont pleines à craquer, rétorque Bilal Ramadan.

Quant aux redoublements, «ce qui était à l'époque un droit est devenu une prérogative des directions pour être maintenant limité, regrette Dario Lopreno. On ne laisse plus de marge aux élèves d'être un peu paumés à l'adolescence, un âge où on est facilement fragiles, où l'on peut vivre difficilement des problèmes familiaux, où on peut vivre une grossesse, ou simplement faire acte de révolte. On drille les jeunes à l'idée de la tolérance zéro, fondement de notre société, on les met sous pression et on les fait étudier sous la peur de l'échec.»

Et de citer d'autres durcissements qui ont déjà eu lieu, par exemple face à l'absentéisme ou face aux certificats médicaux jugés complaisants. «A ce qui est souvent un signe de malaise ou de difficultés, on répond par le bâton au lieu d'apporter du soutien. Car

cela coûte...» M. Lopreno en est convaincu: «l'écriture» du collège a pour but de faire des économies, voire de pousser des élèves vers le privé. Le syndicaliste pense même qu'un objectif à terme est un collège réduit à trois ans comme cela se fait ailleurs.

En parallèle d'un collège plus sélectif, M^{me} Emery-Torracinta veut poursuivre le développement des apprentissages. En particulier en augmentant massivement le nombre de places en entreprises. Aujourd'hui, 56% des apprentis suivent une formation en école à plein temps et 44% en entreprise. La magistrate souhaite que 75% se forment chez un patron. En faisant sa part, le monde de l'économie soulagerait les institutions étatiques de 40 millions de francs.

Problème: on met la charrue avant les bœufs, nous glisse un connaisseur du dossier: «On peut viser un collège élitiste s'il y a des voies de substitution. Mais seuls 2000 apprentis sont engagés chaque année par un patron, c'est un chiffre ridicule qu'on n'arrivera pas à doubler. Car le schéma tertiaire genevois est tel qu'il continuera à pousser les élèves vers le collège, de même que les parents continueront à vouloir cette voie pour leurs enfants, ce qui est légitime. Or, en créant une école qui génère de l'angoisse et de l'exclusion, le retour de flammes sera très dur et on va au contraire doubler le nombre de jeunes en échec et sans formation.» RA

ANNE EMERY-TORRACINTA

«Je veux éviter les parcours douloureux menant à la rupture»

Pourquoi ne pas avoir consulté les associations professionnelles? Les délais étaient très courts et je ne voulais pas reporter les mesures. Je comprends le mécontentement et m'en suis excusée. Mais de par mon expérience d'enseignante et de ce que j'entendais dans les salles des maîtres, je pense que les modifications trouveront un écho favorable auprès du terrain.

Socialiste, ancienne enseignante, voilà que vous préparez un collège plus élitiste...

C'est justement parce que je suis socialiste et que j'ai été enseignante que je veux des réorientations plus rapides en évitant de longs parcours douloureux qui mènent à l'échec et à la rupture scolaire. A la sortie du Cycle, plus de la moitié des élèves vont au collège. Je n'aurais aucun problème avec ça s'ils réussissaient tous. Mais un sur quatre quitte le collège sans maturité! Les modifications visent ces 25% d'élèves qui vont de toute façon arrêter le collège, en faisant en sorte que l'orientation qui n'a pas bien fonctionné à la sortie du Cycle ne soit pas faite trop tard, après deux redoublements, une dérogation et finalement un échec! Réduire la durée de ces parcours permettra aussi de réinvestir l'argent dans de vrais projets, comme l'école inclusive.

Cette souplesse permet aussi à des élèves en difficulté d'obtenir la maturité. Certains ont besoin de plus de temps.

Il restera possible de doubler. Et je suis pour une école qui laisse du temps au primaire et au Cycle. Mais ensuite, il faut aller dans la formation la plus adaptée. Envoyer des élèves au collège à tout prix, ce n'est pas forcément leur rendre service.

Ces élèves privés de dérogations ou de redoublements, où iront-ils? Les ECG sont pleines à craquer!

Ils auront toujours le droit d'y aller, mais simplement plus vite. Je note par ailleurs que ce phénomène de mauvaise orientation se reporte en cascade sur toute la chaîne de formation, c'est pourquoi je souhaite développer et revaloriser l'apprentissage.

Fallait-il s'assurer de pouvoir le développer avant de durcir le règlement du collège? Et comment faire pour augmenter les places d'apprentissage?

Ce sont deux débats un peu différents. Car il y a des places d'apprentissage, mais dans des domaines que les jeunes choisissent peu – il y a par exemple pénurie d'apprentis dans la construction... Dans ce canton très tertiairisé, les jeunes privilégient les filières en commerce ou dans le domaine de l'administration, mais dans des écoles à plein temps. Je souhaite développer le système dual, car la formation en entreprise est bénéfique pour le jeune, qui met un pied dans le monde professionnel, comme pour les patrons. Mais pour cela, il faut mieux comprendre ce qui freine ces derniers. Il faudra probablement réduire le poids administratif, alléger la formation des formateurs et apporter une aide dans le suivi des apprentis sous forme de coaching. Reste que l'Etat, dans cette économie de marché, n'est pas maître du jeu.

PROPOS RECUEILLIS PAR RA